

## Recherches sociographiques



Louis-Edmond HAMELIN, *Nordicité canadienne*

Louis-Jacques Dorais

---

Volume 17, numéro 2, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055718ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055718ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer ce compte rendu

Dorais, L.-J. (1976). Compte rendu de [Louis-Edmond HAMELIN, *Nordicité canadienne*]. *Recherches sociographiques*, 17(2), 263–264.

<https://doi.org/10.7202/055718ar>

Charbonneau et son équipe ont été bien inspirés de ne pas attendre la fin de leurs travaux avant de nous livrer une première tranche de leurs résultats. *Vie et mort de nos ancêtres* forme un tout cohérent malgré le caractère provisoire de certaines de ses données et affirmations. Il se lit assez facilement, si l'on tient compte de la difficulté d'exposer à des lecteurs non-spécialisés des matières et des techniques sèches. Il ne nous reste plus qu'à attendre avec impatience et optimisme la parution de l'œuvre maîtresse de la démographie historique du Québec.

André LUX

*Département de sociologie,  
Université Laval.*

Louis-Edmond HAMELIN, *Nordicité canadienne*, Montréal, HMH, 1975, 458 p. (Cahiers du Québec.)

Ce livre du professeur Hamelin est une des premières réflexions de synthèse, en langue française, sur le Nord canadien. Il constitue donc à ce titre une œuvre originale, sans équivalent jusqu'ici. L'expérience nordique de l'auteur, en tant que professeur, chercheur, fondateur du Centre d'études nordiques (Université Laval), et membre du Conseil législatif des Territoires du Nord-Ouest, rend ces réflexions dignes d'intérêt.

Comme le déclare monsieur Hamelin dans son avant-propos, ce travail n'est ni un traité scientifique sur le Nord, ni un manuel scolaire. C'est un livre éminemment personnel, qui lui a été inspiré par sa vaste expérience, et c'est en le considérant comme tel qu'on pourra l'apprécier à sa juste valeur.

*Nordicité canadienne* est un ouvrage très subjectif, mais au bon sens du terme. Qu'on soit ou non d'accord avec les idées exprimées par l'auteur, il est intéressant de les connaître, car ses vingt-cinq ans de recherches nordiques se cristallisent ici en une synthèse originale.

Certains pourront cependant être dérouterés par le style du professeur Hamelin, qui leur paraîtra parfois un peu contourné, ou même franchement difficile à comprendre. Mais il faut s'y faire. Cette sorte de logorrhée de néologismes et de termes recherchés est caractéristique de l'auteur. Après quelques heures de lecture, des expressions telles que la « débritannisation aréale » (p. 171), la « défédéralisation des eaux hudsonniennes » (p. 263) ou le « tracé intra-killiniquien » (p. 264) deviendront familières. En fin de volume d'ailleurs, un « petit glossaire nordique » vient à la rescousse du lecteur dérouteré.

Le premier chapitre (« perspective mentale ») démontre, avec force détails et exemples, quelque chose d'assez simple : la place du Nord dans l'idéologie varie selon les divers groupes sociaux. Ici s'ébauche un leitmotiv qu'on retrouvera en filigrane tout au long du livre : une contradiction profonde existe entre le Nord et le Sud du Canada, celui-ci considérant celui-là comme un territoire à exploiter directement, sans tenir compte de la spécificité socio-économique de ses habitants.

Le chapitre suivant, sur la choronymie, est intéressant. L'auteur y prend franchement parti pour les noms de lieux amérindiens, auxquels il suggère de donner un statut officiel. Nous ne pouvons que le suivre sur ce plan car il serait tout à fait normal que les choronymes utilisés au Nord soient autochtones. Nous doutons par contre que les autres suggestions de monsieur Hamelin, concernant les règles d'emploi des termes d'origine européenne, puissent vraiment être écoutées. La choronymie dépend en effet beaucoup plus de l'usage populaire que de choix personnels, si éclairés soient-ils.

Les chapitres 3 et 4 (description du Nord et de ses limites), sont peut-être les plus instructifs de tout le livre. L'auteur y définit d'abord les limites du Nord et les diverses zones de celui-ci, selon la méthode des VAPO (valeurs polaires), qu'il a lui-même contribué à mettre au point. L'application diachronique de cette méthode est particulièrement intéressante. On voit qu'avec les années, le pourcentage de la population habitant les espaces nordiques du Canada a diminué de façon

significative. Après avoir ainsi défini ce qu'est le Nord, le professeur Hamelin le décrit de façon très complète.

Les chapitres 5, 6 et 7 s'attachent à l'étude de l'administration nordique : souvenons-nous que cette partie du Canada relève de trois types de gouvernements : fédéral, territoriaux (Yukon et Territoires du Nord-Ouest), et provinciaux (à l'exception des Maritimes, toutes les provinces ont une partie nordique).

L'auteur situe bien le problème du fédéralisme : le gouvernement central considère le Nord canadien comme un simple réservoir, périphérique et marginal, de matières premières. D'où l'absence de politiques sociales d'ensemble adaptées au pays, et l'encouragement donné à l'entreprise privée (à laquelle le gouvernement fournit gratuitement l'infrastructure nécessaire à son développement). On retrouve ici la contradiction fondamentale mentionnée plus haut : le Nord est presque complètement contrôlé de l'extérieur car ses habitants autochtones (Amérindiens et Euro-canadiens nés dans le pays), à cause de leur situation marginale, n'ont jamais été mis en mesure d'acquérir le capital financier et le bagage de connaissances nécessaires au contrôle de leurs propres moyens de production.

Cette contradiction de base entre sudistes et nordistes, entre centre et périphérie, existe aussi, de façon plus spécifique, à l'intérieur même des Territoires. On y retrouve quelques grosses agglomérations à majorité euro-canadienne, bien organisées et dotées de services modernes, à côté d'une multitude de petites communautés autochtones qui se voient dénier, de par leur faible densité démographique (et, partant, de par leur peu de poids économique et politique), le droit au développement et à l'autogestion.

C'est la même contradiction qui fait que le gouvernement québécois, depuis qu'il a décidé de s'intéresser à son Nord (début des années '60), est écartelé entre les chasses gardées des divers ministères, les pressions de l'entreprise privée, la morgue du gouvernement fédéral et, plus récemment, les revendications des autochtones. Chacune de ces forces tente de contrôler le Nouveau-Québec à son profit. La seule tentative légitime est, évidemment, celle des autochtones. Nous croyons avec monsieur Hamelin que seule une participation réelle de ceux-ci à l'administration du Nord pourrait résoudre la contradiction.

Une petite remarque en passant : l'auteur déclare (p. 260, n. 4), qu'il y a plus de deux cents îles et flots situés à moins de trois kilomètres des côtes du Nouveau-Québec. Il nous semble que le chiffre de deux mille serait beaucoup plus juste.

Dans les deux derniers chapitres, l'auteur s'attaque à l'étude de l'économie nordique, sous ses aspects amérindien (chap. 8), et « grosse entreprise » (chap. 9). Tout en le félicitant de la valeur de son analyse des problèmes économiques des Indiens et des Inuit, on peut regretter qu'il sépare de façon si catégorique la grande et la petite entreprise (cette dernière plus spécialement réservée aux Amérindiens). S'il est vrai que les autochtones doivent contrôler tout ce qui concerne la pêche, la chasse, la trappe et l'artisanat, il ne faut pas pour cela qu'ils soient exclus de la conduite des grandes affaires. Au contraire. Le Nord ne sera un pays libre et équilibré que quand ceux qui y sont nés auront le plein contrôle des forces productives qu'on y trouve à l'œuvre. À moins de cela, le développement du Canada et du Québec septentrional ne sera que colonialisme et pillage par le capitalisme industriel (style Baie de James), d'une région où on peut encore accomplir beaucoup.

Louis-Jacques DORAIS

*Département d'anthropologie,  
Université Laval.*